

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 1

"Regards multiples sur les actions et dispositifs visant à politiser la consommation"

**SALLES Pierre-Olivier (CSPC, IEP Aix / ATER à l'Université de Nice)
sallespo@yahoo.fr**

<p><i>"S.E.L and the City"</i> Action collective et dispositifs d'échange parallèles</p>

L'"Economie solidaire" comme action collective

L'analyse de l'action collective a connu un fort accroissement d'intérêt depuis une vingtaine d'années pour les objets et répertoires d'action qui étaient traditionnellement soumis à une distinction assez légitimiste entre les participations "conventionnelles" et "non conventionnelles", et ainsi rangés dans le champ de cette dernière. Ces derniers souffraient ainsi d'une certaine désaffection par rapport à des acteurs insérés dans cet "ordre d'activité spécialisé" conventionnellement reconnu comme relevant de la catégorie de "politique" [Lagroye, 2003]. Mais cette situation a largement évolué depuis et nombre d'acteurs pour le moins hétérogènes et hétérodoxes par rapport aux formes classiques de la politisation légitime ont été les sujets de très nombreuses recherches. Cependant, certaines formes d'action collective restent encore trop délaissées par la science politique en dépit de leur caractère ouvertement militant. Nous pensons ici particulièrement aux mobilisations d'acteurs sur des objets et des espaces économiques, qui, dans le droit fil de la tradition des coopératives ou des mutuelles du XIXe siècle, tentent d'articuler la défense de causes (la solidarité, la protection de l'environnement, la démocratie économique...) avec un investissement direct dans le domaine de la pratique économique. Ici, la publicisation de la cause passera principalement par une mise en ordre exemplaires des formes d'organisation économiques sur lesquelles l'organisation a le contrôle. Comme le signale Erik Neveu, "une telle mobilisation contourne le conflit. Elle puise au sein de la communauté les énergies et les ressources pour produire le "nouvel ordre de vie", refuse l'affrontement frontal. On se gardera cependant, là encore, de construire un clivage absolu. Les expériences mutualistes ou coopératives gagnent à être analysées en lien avec les mouvements sociaux, à l'égard desquels elles ont aussi souvent constitué un complément qu'une alternative." [Neveu, 1996]

Or malgré la forte charge normative que donnent ces acteurs à leurs activités, ordonnées aujourd'hui derrière le label d'"économie solidaire" (ou d'"économie sociale" pour les groupes issus de l'héritage coopératif et mutualiste du XIX^e siècle), et le renouveau de ce type d'initiatives depuis les années 1980, elles n'attirent encore que trop peu le regard de la sociologie du militantisme et de l'action collective, en dehors de quelques travaux [Weisbein 2003; Itxaina, Lafore et Sorbets 2004; Scolaro 2006; Chessel et Cochoy, 2004].

Dans l'"archipel" d'activités composant ce champ de l'économie solidaire, certaines d'entre elles se focalisent sur des pratiques visant à contester le fonctionnement des échanges

marchands dominants et les règles présidant aux pratiques courantes de consommation. A la différence des Ligues d'acheteurs du siècle dernier (qui se distinguaient déjà des coopératives de consommation¹), et des mouvements de consommateurs actuels, les organisations de l'économie solidaire qui interviennent dans l'espace des pratiques d'échanges le font dans une perspective plus contestataire: l'objectif n'est pas tant de pallier aux failles du marché et des règles de la concurrence dans l'optique d'assurer un optimum aux consommateurs, mais plutôt de remettre en cause les logiques qui gouvernent le fonctionnement du marché. Nous pensons par exemple aux organisations du commerce équitable (Artisans du Monde...), à certains types de coopératives comme Biocoop, ou encore les A.M.A.P.² et leur principe de panier paysan. Il s'agit ici de promouvoir chez le consommateur l'apprentissage de formes différentes de consommation, de favoriser l'émergence de "consom'acteurs" militants, et, par diffusion, de modifier les logiques marchandes classiques et donc les logiques de domination sociale ou d'exploitation environnementale qui, pour ces acteurs, en découlent.

Nous nous proposons dans cette communication de nous intéresser plus particulièrement à un acteur précis, à savoir les Systèmes d'Echange Locaux (S.E.L.). Cet objet présente une problématique légèrement différente de celle des organisations engagés dans les initiatives de "consommation politique", puisqu'il s'agit certes d'une "mobilisation collective sur et par le marché", mais qui concerne non pas le marché "formel" mais un marché parallèle créé par les adhérents de ces systèmes. En organisant des transactions économiques et des formes de production et de consommation distinctes des échanges dominants, leurs promoteurs proclament leur volonté militante de peser sur le système économique "officiel" en montrant l'exemplarité de pratiques "alternatives" et parallèles et leurs bienfaits sur les relations sociales ou l'environnement.

Nous verrons en quoi dans les S.E.L., la construction de la cause passe nécessairement par l'instauration de dispositifs précis visant à codifier les formes de l'échange. Cependant, nous observerons que cette régulation formelle des transactions est inséparable d'effets (recherchés) de valorisation émotionnelle chez les membres du groupe. Il conviendra dès lors de s'intéresser aux logiques sociales qui amènent ces individus à plébisciter ce type de fonctionnement et à répondre positivement à l'offre émotionnelle proposée, notamment en analysant leurs trajectoires sociales et les formes des configurations sociales dans lesquelles ils sont insérés.

"Pour changer, échangeons!": dispositifs, émotions, et conviction militante

Le premier S.E.L fut fondé en 1994 à Mirepoix (Ariège), à l'initiative d'un groupe d'écologistes ayant eu connaissance, par le biais d'une conférence militante, de l'existence de leurs homologues anglais. En effet d'autres formes de ce qu'on appellera génériquement des "systèmes d'échanges multiréciproques" (s.e.m.) existaient dans de nombreux pays du monde avant leur implantation en France. Le premier s.e.m. a ainsi été fondé à Vancouver au début des années 1980 avant d'essaimer dans le monde anglo saxon (sous la dénomination de L.E.T.S., *Local Exchange Trading Systems*), et en dehors (Japon, Allemagne, ou encore Argentine). Depuis leur implantation dans l'hexagone, les SEL ont atteint environ le nombre de 30 000 adhérents pour 300 à 350 unités locales.

¹ Voir Marie-Emmanuelle Chessel, "Consommation et réforme à la Belle Epoque. La Conférence internationale des Ligues sociales d'acheteurs en 1908", in *Marché et politique. Autour de la consommation engagée*, Sciences de la Société, n°62, 2004

² Alliances Pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Le "mouvement" S.E.L. est très décentralisé et peu structuré nationalement. Hormis leur adhésion possible à une coordination ("Selidaire") qui réaffirme régulièrement son absence de pouvoir coercitif et de représentation, les S.E.L. jouissent chacun d'une très grande autonomie et se plaisent à répéter que "leur seul point commun, c'est leur différence".

La majorité d'entre eux fonctionnent sous la forme associative. Tout nouvel adhérent remplit une feuille sur laquelle il indique ses demandes et ses offres virtuels (une "aide jardin", un "atelier d'écriture", une "enclume", un "cours de yoga" ou encore une "couscous party"³, ...), ce qui fournira un catalogue recensant l'ensemble de ces propositions avec les coordonnées de chaque adhérent. Chaque membre peut donc appeler un autre individu s'il en éprouve le besoin, et l'échange se fait après rendez vous. La transaction est ensuite réglée au moyen d'une unité de compte valable uniquement au sein du groupe (et qui porte un nom différent selon les S.E.L: le "galet", "le grain", "la prune", le "fil", le "piaf"...).

Certains S.E.L organisent aussi périodiquement des Bourses Locales d'Echange (B.L.E.), qui sont des moments où tous les adhérents se regroupent physiquement et peuvent échanger sous la forme d'un quasi marché avec des étals individuels.

Cependant, en dépit de la visibilité apparente de cette dimension économique, les S.E.L. se veulent aussi engagés dans une démarche très militante, bien que de nombreux commentaires autour de leur développement véhiculaient l'idée qu'ils étaient avant tout une réponse circonstanciée à la crise économique et à l'explosion du chômage et de la pauvreté⁴. Pourtant, s'il est indéniable qu'on retrouve au sein de certains S.E.L., notamment néoruraux, une forte proportion de RMIstes, cet objet nous semble être un site paradoxalement pertinent pour appréhender ce qu'un engagement militant doit à une insertion dans des configurations émotionnelles satisfaisantes plus qu'à des considérations utilitaristes.

En effet, les S.E.L. mettent en avant un certain nombre de principes critiques envers le fonctionnement de la société, que ce soit la destruction de l'environnement⁵, la dénonciation de l'argent "qui pourrait tout"⁶, la violence économique,.... La formation de ces cercles d'échanges alternatifs obéirait ainsi à un principe de communalisation de ressources et d'intelligences afin de peser sur le cours des choses. Comme l'énonce un responsable de SEL:

"Ce ne sont ni les politiques, ni les économistes ou les sociologues qui vont faire changer notre monde, mais c'est seulement si nous arrivons à nous mettre ensemble et créer localement des groupes capables de s'entraider que nous commencerons à changer quelque chose dans la société"⁷

D'où la démarche primordiale, déjà mentionnée plus haut, de constituer les pratiques d'échanges au sein du S.E.L comme particulièrement exemplaires. L'aspiration à poser les premiers jalons d'un système se voulant détaché de l'emprise de l'égoïsme, de l'individualisme, où l'argent perdrait de sa centralité, passe par l'instauration de mécanismes précis garants de l'exemplarité de la démarche militante. Ces mécanismes, que nous appellerons "dispositifs", interviennent principalement sur les formes concrètes que prennent les échanges dans le but d'organiser leur codification et leur régulation selon des règles pensées comme devant les démarquer des modalités d'échange prévalant dans les espaces économiques "officiels". La notion de "dispositif" est définie par Lucien Karpik comme un "bric-à-brac de textes, de contrats, de signes, de connaissances, de publicités, d'idéologies, d'objets, de personnes ainsi que leurs rassemblements partiels et variés sous la forme de

³ Offres extraites du catalogue d'un SEL provençal

⁴ "une sorte de Monte Carlo du pauvre" (Le Point, 1994), "Le troc, truc de crise" (Le Figaro, 23/10/1995), "La crise favorise l'émergence de réseaux de troc entre particuliers" (Le Monde, 28/09/1995)

⁵ Alain Bouhier, "L'homme catastrophe", in *Echanges. La lettre de Selidaire*, n°5, mars 2000

⁶ Entretien avec une adhérente.

⁷ François Terris, "La place des SEL, in *Echanges. La lettre de Selidaire*, n°2, Août 1999

configurations symbolico-matérielles" [Karpik, 2007]. Elle met l'accent non seulement sur des règles formelles, les prescriptions normatives mises explicitement en place par le groupe, mais aussi sur les effets plus diffus que peuvent provoquer des formes d'interactions individuelles, ou des modalités d'agencements de "petits objets de la vie quotidienne" qui, comme nous le signale Bruno Latour, peuvent nous renseigner sur le déploiement des "lois morales inscrites dans la nature des choses" [Latour, 1993]⁸.

Cependant, l'usage de ces dispositifs autant qu'ils servent de balises pratiques en égard à la cause défendue, ont aussi pour objectif premier de "faire tenir" le groupe grâce à la communalisation de l'épreuve d'un ensemble d'émotions partagées et socialement valorisées. Nous les entendons ainsi ici comme des "dispositifs de sensibilisation" [Traïni, 2007]. En d'autres termes, nous souhaitons souligner que le devenir de la démarche normative alter-échangiste est intimement lié à la capacité pour le groupe de maintenir un ensemble de dispositifs permettant le partage gratifiant par les membres du groupe d'émotions socialement valorisées⁹. Pour reprendre ainsi des argumentations internes au S.E.L., concevoir celui-ci comme "un type d'échange à distance critique du marché"¹⁰ ou comme un "acte de résistance constructive, de militantisme, contre la mondialisation"¹¹ implique aussi de l'entendre comme "une fratrie" ou comme une "communauté émotionnelle" [Guillat, 2004].

Pour une sociologie des émotions dans l'action militante

L'intérêt de cette approche émotionnelle dans la sociologie de l'action collective est de permettre d'appréhender plus finement les logiques de passage à l'acte, de pérennisation d'un engagement ou de défection. La tradition au sein de la sociologie de l'engagement militant a tendu à délaissier l'importance des émotions dans l'étude des mobilisations collectives [Goodwin, Jasper, Polletta, 2000]. La dominante explicative des logiques d'engagement et d'action collective s'est plutôt bâtie, dans la lignée des travaux de Mancur Olson, sur la notion d'intérêt. Si des décennies de recherches sur l'engagement et le militantisme ont été à l'origine d'un enrichissement considérable de la réflexion sur le sujet, il n'en reste pas moins que la tradition utilitariste originelle a continué à les inspirer. C'est par exemple le sens de la critique de L. Mathieu à des concepts aussi répandus que la "structure des opportunités politiques" ou "l'analyse de cadres". [Mathieu, 2002]. Par exemple, le concept de rétribution qui, depuis D. Gaxie a été largement popularisé [Gaxie, 1977], se voit discuté et contesté, non pas pour sa pertinence en tant que telle (l'affirmation selon laquelle tout individu retire des gratifications d'un engagement n'est pas remise en cause), mais bien parce qu'il tend à apparaître comme une "boîte noire" à la portée explicative limitée, entérinant a posteriori l'effectivité d'un engagement. Comme le soulignent Siméant et Sawicki, "le problème n'est plus de décréter que telle ou telle activité procure des rétributions "symboliques" mais de comprendre pourquoi certaines pratiques militantes les fournissent et permettent, plus que d'autres, d'en tirer des gratifications. (...) Il s'agit donc moins de constater "l'enchantement" que de comprendre les logiques de cet enchantement (...). De façon plus générale, c'est toute l'économie affective des mouvements qui semble aujourd'hui une piste – une brèche? – largement ouverte dans la sociologie des mouvements sociaux, pour peu que les émotions soient aussi envisagées à l'aune de leur ancrage social." [Sawicki et Siméant, 2006]

⁸ Bruno Latour, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*, Paris, La Découverte, 1993

⁹ "L'édification d'une cause collective ne peut être dissociée d'un travail de formalisation des émotions et de justification selon les modalités les plus valorisées socialement" [Traïni 2007]

¹⁰ François Plassard, "A propos de la question du Sens dans les SEL", article publié sur le site de Selidaire; http://selidaire.org/spip/article.php3?id_article=1114, 15/03/2006

¹¹ "Qu'est ce qu'un SEL?" . http://selidaire.org/spip/article.php3?id_article=230&var_recherche=alternative

L'usage de cette notion d'"émotion" ne doit donc pas être pris de manière mécanique et présenté comme une simple substitution de terme à celui d'"intérêt", ce qui perpétuerait le flou explicatif entourant les phénomènes de "passage à l'acte" étudiés. De même il convient de ne pas tirer ce terme vers des interprétations par trop psychologisantes. Au contraire il s'agira, comme nous l'invite C. Traïni¹², à bien comprendre ce que le fait de ressentir ou faire ressentir des émotions doit à l'insertion des individus dans une configuration sociale précise [Traïni, 2007]. C'est ainsi que le constat de l'efficacité ou non des dispositifs de sensibilisation ne doivent être appréhendés qu' en écho avec les trajectoires¹³ des acteurs et leurs modes d'accès à la dignité sociale, au contexte dans lesquelles elles s'inscrivent, ou encore aux processus de socialisation et de formation de leurs "identités sociales" [Dubar, 2002].

Nous allons donc dans un premier temps essayer de recenser les dispositifs centraux autour desquels tente de s'incarner le projet militant exposé par les S.E.L., ainsi que les émotions qu'ils sont censés prescrire et dont la manifestation ressort comme légitime au regard de la cause poursuivie. Dans un deuxième temps, il s'agira de tenter de saisir les logiques sociales qui favorisent l'épreuve de ces types d'émotions, et de voir comment peuvent s'élaborer des processus de montée en généralité autour de ces insertions satisfaisantes dans l'espace des S.E.L.

Ethnographie des dispositifs "alter-échangistes"

Nous nous proposons donc d'analyser sur un mode ethnographique l'ensemble de ces dispositifs visant à assurer l'incarnation de la cause militante. Nous nous inspirerons pour cela de nos observations effectuées dans un S..E.L. d'une grande ville méditerranéenne que nous nommerons "SEL 01"¹⁴ Il nous a semblé possible de relever deux formes de dispositifs mis en œuvre, que l'on peut associer à deux types de formalisation des émotions que J. Jasper relevait. D'un côté, on identifierait des dispositifs orientés vers la prescription d'émotions "réciproques" (*reciprocal*), qui "concernent les sentiments courants des participants les uns envers les autres. Ce sont les liens proches, affectifs d'amitié, d'amour, de solidarité et de loyauté, et les émotions plus spécifiques qu'ils provoquent. Ensemble ils créent ce que Goodwin a appelé l'"économie libidinale" d'un mouvement". Ces dispositifs agiraient ainsi dans le sens de la fortification d'un sentiment d'appartenance et d'homogénéisation d'une communauté d'émotions partagées. De l'autre on retrouverait des dispositifs plutôt centrés sur des émotions "partagées" (*shared*), qui "sont consciemment éprouvées par le groupe dans le même temps, mais n'ont pas les autres membres du groupe comme objet. Le groupe nourrit de la colère envers l'extérieur, ou de l'indignation envers les politiques gouvernementales." [Jasper, 1998] Il s'agirait là de nourrir la critique envers des réalités extérieures au groupe, par exemple un système générateur d'injustices, ou la toute puissance de l'argent.

- Des dispositifs orientés vers la différenciation d'avec des formes dominantes d'échanges

- Le premier dispositif concerne la sélection implicite à l'entrée : si aucune condition particulière n'est exigée pour adhérer à un S.E.L, la procédure d'adhésion passe par une

¹³ L'étude des trajectoires s'appuie sur les analyses récentes en terme de "carrières militante". Pour une synthèse, voir Olivier Fillieule, "Pour une analyse processuelle de l'engagement individuel", *Revue Française de Science Politique*, n°1-2, vol. 51, 2001

¹⁴ Nous avons été obligés de modifier le nom du S.E.L suite à des demandes explicitement formulées par le CA de ce S.E.L.

médiation informelle assurée par le contact avec la présidente du S.E.L., qui assure la quasi totalité des permanences d'accueil et reçoit les appels des aspirants à l'adhésion. Elle voit ainsi son rôle comme un filtre chargé d'évaluer la correspondance entre les individus se présentant pour un premier contact avec l'association et les valeurs relevant de l'"esprit du S.E.L." En tentant d'évaluer et d'objectiver les attentes réelles des candidats, pour ensuite décourager les personnes lui paraissant ne pas correspondre aux formes légitimes d'un comportement attendu dans l'association, elle souhaite jouer un rôle important dans la sauvegarde et la préservation des valeurs fondamentales du groupe. Généralement, les tentatives d'éviction les plus explicites se rencontrent en présence d'individus dont les besoins sont les plus tournés vers une réalisation domestique précise et coûteuse (par exemple des demandes concernant des travaux spécialisés dans un domicile – peinture, rénovation, plomberie,...). La mise en avant de préoccupations explicitement matérielles est alors identifiée comme un risque de futures mauvaises pratiques (manque de solidarité, reproduction de comportements "pervers", profiter des autres,...) et de dénaturation des valeurs du système. Régulièrement des discussions animent aussi les réunions entre membres du S.E.L. sur la question des barrières à l'entrée vis à vis d'autres groupes sociaux (par exemple des SDF ou des gens en forte situation de précarité)

- Autre dispositif ayant pour rôle d'assurer la non perméabilité entre comportements dans le S.E.L. et comportements sur le marché officiel, c'est celui de l'interdiction de formes déguisées de travail au noir. Depuis l'affaire du procès de Foix¹⁵, un certain nombre de S.E.L. ont agi en interne en interdisant à des professionnels d'exercer leur activité dans l'association. D'autres S.E.L. limitent eux strictement le nombre d'heure pouvant être dédié à ce type de prolongement d'activité.

- L'interdiction d'un trop grand débit : une des problématiques récurrentes dans l'organisation est de proscrire des comportements qualifiés de "profiteurs". Ceux ci pourraient par exemple se traduire par une accumulation de dettes mettant en péril l'équilibre économique du système¹⁶. Un adhérent ayant un débit trop élevé serait ainsi accusé de profiter des biens et services des autres, sans rien offrir en échange. De ce fait de nombreux S.E.L. ont fixé une limite monétaire au débit (par exemple 3000 grains dans le SEL 01), qui, si elle n'est pas respectée, doit théoriquement entraîner l'expulsion du membre en faute. Cependant, il convient de noter que dans les cas où ces situations se présentent, la pression réprobatoire du groupe intervient plus en amont.

- La fixation des prix: les modalités de fixation des prix sont un sujet de discussion très ancien. Tous les SEL ne sont pas organisés de la même manière, cependant il semblerait que la majorité utilise le principe de l'indexation des prix sur le temps, suivant le principe: 60 minutes de travail = 60 grains. Le principe d'une fixation originale des prix réside dans la coupure que de nombreux S.E.L. entendent faire entre leur économie et le marché officiel. Plusieurs SEL souhaitent d'ailleurs laisser beaucoup de liberté à leurs adhérents dans l'évaluation des prix, en argumentant sur le caractère accessoire de ceux ci par rapport à la qualité du lien social qui se noue dans une transaction bilatérale.

- L'interdiction de l'argent et des négociations parallèles: d'autres dispositifs entrent aussi en vigueur afin d'"épurer" les échanges économiques des liens des comportements négatifs

¹⁵ Suite à une plainte de la Chambre des commerçants et artisans de l'Ariège contre deux membres du S.E.L. ayant effectué des travaux de rénovation du toit d'une adhérente, ceux ci furent condamnés en première instance, avant d'être relaxés en appel en 1997

¹⁶ Comme ce fut le cas semble t-il dans le premier LETS canadien de M. Linton

importés de l'extérieur. L'argent est ainsi rigoureusement interdit dans l'enceinte des B.L.E, ainsi que les négociations parallèles en euros sur certains types de biens qui peuvent se dérouler en dehors de la salle où se tient la B.L.E. La transparence est exigée et le principe de non réservation de certains biens par certains adhérents demandé (souvent des adhérents apportent des biens spécifiques pour certains de leurs amis, et l'échangent par exemple en dehors de la salle ou "sous le manteau").

- Les dispositifs fondés sur le partage d'émotions gratifiantes

- Le repas lors des B.L.E.: un des moments qualifiés par les adhérents comme temps fort de leur participation au S.E.L. est constitué par l'épisode du repas collectif qui ouvre chaque Bourse Locale d'Echange du SEL 01, une fois par mois. C'est d'abord le seul lieu de rendez vous physique où tous se voient (ce qui, avec le système du catalogue, n'est pas assuré par le fonctionnement normal du système). Nombre de participants nous parlent de ce repas comme le seul moment vraiment convivial du S.E.L., et qui donne une matérialité à leur engagement vu leur très faible fréquence d'échange par ailleurs (il semblerait ainsi que le montant des transactions hors B.L.E. dans le S.E.L. soit plutôt faible). Ce repas est lui même codifié de manière à assurer son objectif de convivialité: les nouveaux adhérents se présentent collectivement, chacun amène de la nourriture qui est ensuite répartie entre tous, celui qui a amené un plat est censé le servir lui même et se présenter ainsi au plus grand nombre d'adhérents, etc...

- L' intermède musical : entre la fin du repas et le début du moment des échanges dans la B.L.E, il est courant de pouvoir entendre chanter des membres de la chorale d'une adhérente du S.E.L ou un adhérent pratiquer l'exercice de la scie musicale. Ces moments sont présentés comme un « intermède musical », dont la fonction serait apaisante, permettrait de partager un instant de sérénité, de finesse, et de faciliter la bonne tenue de la B.L.E à venir en "allégeant les consciences". C'est aussi un moyen de marquer un temps en écho avec les engagements artistiques de nombre d'adhérents.

- Les ateliers: ce dispositif n'existe pas dans le S.E.L 01, mais dans d'autres S.E.L. Ces ateliers sont la plupart du temps des espaces de rencontre autour de partage de savoirs, tels que des cours de Taï Chi, de céramique, de jardinage,...

- L'attention personnalisée: nous ne pouvons pas terminer l'énonciation de ces dispositifs sans mentionner le rôle considérable que joue dans l'animation du S.E.L sa présidente, qui notamment se positionne comme interlocutrice, confidente de très nombreux adhérents. Certains vont même jusqu'à la dénommer la "Mère Thérèse du S.E.L." De ce fait, la médiation qu'elle entretient avec la quasi totalité des adhérents fait que beaucoup d'entre eux ont eu le sentiment d'être écoutés, compris et réconfortés.

Cependant, cette distinction entre ces deux types de dispositifs peut parfois sembler artificielle tant certains d'entre eux jouent dans plusieurs sens. L'accumulation d'un débit élevé est ainsi perturbateur du fonctionnement du système, mais il est aussi générateur de sentiments d'indignation, de déception à l'idée de s'être engagé dans une espoir de réciprocité avec quelqu'un qui n'accède pas à cette démarche, etc... donc affecte l'économie émotionnelle du groupe. Ainsi nous caractériserons l'ensemble de ces dispositifs comme "dispositifs de confiance" [Cadiou, Franquemagne, 2004], dans le sens où ils agissent tous dans le sens d'une consolidation de l'assise émotionnelle du groupe.

"Chocs moraux", trajectoires sociales et registres de prise de parole

Il est maintenant nécessaire, sous peine de rester dans une approche normative reprenant mécaniquement les intentions des acteurs comme des effets constatés, de travailler sur les logiques d'appropriation sociale de ces dispositifs. Pourquoi des individus s'engagent-ils dans de telles configurations d'échanges et pourquoi en retirent-ils des bénéfices affectifs?

Pour obtenir quelques éléments de réponse, nous nous pencherons sur quelques éléments issus de l'étude des trajectoires individuelles d'adhérents du S.E.L. 01. Cette analyse attire notamment notre attention sur un certain nombre de similarités dans les parcours de vies individuels. En effet, pour beaucoup d'adhérents rencontrés, la justification principale attestant l'entrée dans l'association réside dans l'épreuve d'une situation de grande solitude et de désaffiliation sociale. Ces situations proviennent pour la plupart d'"accidents biographiques" se traduisant par l'expérience de la maladie (de soi ou des proches) et donc de l'affaiblissement corporel, du deuil de proches, ou d'une désorganisation de la vie sociale (chômage, ruptures sentimentales,...). Les adhérents nous parlent ainsi de ruptures individuelles ayant entraîné des situations affectives fortement anxiogènes consécutives aux bouleversements dans leurs modes de sociabilité (par exemple quand la constitution des liens sociaux du ménage découlaient de l'activité professionnelle d'un époux disparu). Ces épisodes tragiques résonnent ainsi comme autant de "chocs moraux" au sens de Jasper.[Jasper, 1998]

Pour certains l'adhésion dans le S.E.L. est présentée comme une tentative de reprendre corps avec la vie, de sortir de manière volontariste de situations d'enfermement psychologique et social; pour d'autres la reconstitution de liens sous des formes originales par rapport aux formes anciennement valorisées de stabilisation sociale se fait déjà en amont par la rencontre avec des éléments, des acteurs de ce que F. Champion [1989] appelait "la nébuleuse mystique-ésotérique" (thérapies alternatives, groupes spirituels, paranormal, ufologie...). Ces logiques de conversion, pour des individus ayant connu des vies on ne peut plus "classiques", semblent impliquer la recherche de formes émotionnelles gratifiantes, dont l'insertion dans un cercle économique "alternatif" semble être un élément parmi d'autres. F. Champion nous rappelle ainsi utilement que les revues ésotériques des années 1970 présentaient déjà des pages consacrées à des formes d'économies "utopiques" (telles que l'abondancisme de J. Duboin par exemple).

Dès lors, l'insertion dans le S.E.L. répond à ces tournants biographiques en proposant des dispositifs parvenant plus ou moins partiellement à apporter des formes d'insertion sociale et émotionnelle satisfaisante au regard de ces situations de solitude ou de formation de nouveaux types de liens sociaux. Nous parlons cependant de réponses partielles dans la mesure où la plupart des adhérents soulignent que leurs interactions dans le S.E.L. restent néanmoins assez limitées.

Ces modalités d'engagement au sein de l'association ne restent pas sans conséquences sur les logiques de construction de la cause. Dans le S.E.L. 01 on peut voir que toute discussion militante semble explicitement écartée. Un grand nombre d'adhérents se détachent ainsi des thèmes dominants de discussion dans les S.E.L. à un niveau plus élevé. Point ici de positions explicitées sur l'économie mondiale, de débats ouverts sur l'état de la planète, bref sur toutes les thématiques présentées dans la lettre de Selidaire, lors des rencontres nationales inter-S.E.L., ou autres manifestations liées aux activités de l'association.

Il nous semble possible d'expliquer cette logique de faible "politisation" par le surinvestissement par les adhérents, du fait de leurs trajectoires de vie mentionnées ci dessus, des dispositifs tournés vers la constitution d'émotions "réciproques" plutôt que "partagées".

Le souci apporté à la codification précise des transactions semble ainsi être l'objet de relativement peu d'attention, comme peuvent le montrer les plaintes de ceux qui regrettent que les échanges lors des B.L.E. se transforment en de grandes "foires".

Cependant, l'absence de références explicites, dans les justifications des adhérents, à des formalisations déjà existantes de discours militants ne signifie pas absence de toute montée en généralité chez ces derniers. Par "montée en généralité" nous utilisons les travaux de Luc Boltanski sur les logiques opératoires par lesquelles les acteurs s'engagent dans des opérations de justification mobilisant des principes supérieurs de justice s'articulant autour de conceptions plurielles du Bien Commun [Boltanski, 1990]. Nous pouvons ainsi constater à de multiples reprises que l'adhésion au S.E.L. dans le but de trouver des formes de valorisation de soi autour de dispositifs émotionnels précis, commande aussi des prises de position sur la société via la mobilisation de ses propres expériences sociales.

Ainsi le cheminot retraité converti à la naturothérapie suite à la maladie de sa femme et de ses enfants, tentant de se faire professionnellement reconnaître, et finalement ne suscitant que peu d'adhésion en dehors de la mouvance "ésotérique", va périodiquement prendre à témoin les membres de l'association sur le poids des "grands trusts pharmaceutiques" sur la médecine générale et leur influence néfaste pour la planète.

L'ex salariée ayant connu une période de chômage qui l'a fait changer totalement de métier, qui est au bord de la séparation conjugale et qui s'initie de plus en plus à des croyances spirituelles nouvelles, va elle avoir un discours plus centré sur la dénonciation du rôle négatif de l'argent dans la vie quotidienne, ou encore sur les phénomènes d'assistanat sociaux et le dualisme entre ceux qui travaillent et ceux qui vivent des minima sociaux.

Ou encore enfin des personnes âgées à mobilité réduite et fréquentant peu de monde en dehors du S.E.L. vont elles mettre l'accent sur l'égoïsme qui mine la société et la progression inquiétante de l'individualisme

Toutes ces justifications peuvent bien entendu se croiser, être différemment hiérarchisées.

A travers cette communication, nous espérons donc avoir pu montrer en quoi les activités de politisation de formes parallèles d'échanges s'accompagnent dans le cas des S.E.L de la mise en place de dispositifs précis de codification de ces transactions dans le but d'assurer la mise en place d'une communauté émotionnelle s'articulant autour d'un projet militant critique à l'égard du marché. Néanmoins il reste indispensable appréhender les effets de résonance de ces dispositifs sur les adhérents de l'association en les rapportant à l'analyse des trajectoires sociales afin de comprendre comment et pourquoi ces dispositifs peuvent être l'objets d'appropriations efficaces ou non. Dans le cas du S.E.L. 01, nous avons vu que les configurations émotionnelles propres à ce groupe les menaient à plébisciter certains dispositifs au détriment d'autres, ce qui avait des incidences directes sur les modalités de défense de la cause.

BIBLIOGRAPHIE

BOLTANSKI Luc, 1990, *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Ed. Métailié, Paris, p. 54-55

CADIOU Stéphane, FRANQUEMAGNE Gaël, 2004, "Des chercheurs en colère. Retour (d'expérience) sur une mobilisation", Communication aux Journées d'études *Les mobilisations émergentes*, Bordeaux

CHAMPION Françoise, 1989, "Les sociologues de la post-modernité religieuse et la nébuleuse mystique-ésotérique", *Archives des sciences sociales des religions*, Vol 67, n°1

CHESSSEL Marie-Emmanuelle, COCHOY Franck (dir.), 2004, *Marché et politique. Autour de la consommation engagée*, Sciences de la Société, n°62

DUBAR Claude, 2002, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin

GAXIE Daniel, 1977, "Economie des partis et rétributions du militantisme", *Revue Française de Science Politique*, Vol 27, n°1, p. 123-154

GOODWIN Jeff, JASPER James, POLLETTA Francesca, 2000, "The return of the repressed: the fall and rise of emotions in social movement theory", *Mobilization: An international Journal*, Vol 5, n°1

GULLAT Géraldine, 2004, "Le Système d'Echange Local: une communauté fragile", *Sociologies Pratiques*, n°9

ITXAINA Xabier, LAFORE Robert, SORBETS Claude (dir.), 2004, *Un monde en quête de reconnaissance. Usages de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine*, Bordeaux, PUB

JASPER James, 1998, "The Emotions of Protest: Affective and Reactive Emotions In and Around Social Movements", *Sociological Forum*, vol.13, n°3

KARPIK Lucien, 2007, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard

LAGROYE Jacques, 2003, "Les processus de politisation", in Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin

LATOUR Bruno, 1993, *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur de sciences*, Paris, La Découverte

MATHIEU Lilian, 2002 « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°1

NEVEU Erik, 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, p. 17-18

SCOLARO Julien, 2006, "De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'*empowerment* en France", *Géographie, économie, Société* 8, p. 87-106

TRAÏNI Christophe, 2007, *Emotions, paradoxes pragmatiques et valeurs sociales. Les ressorts de l'engagement*, Rapport en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, sous la direction de Johanna Siméant, Université Paris I.

WESBEIN Julien, 2003, "La contribution de la sociologie politique", in *Hermès*, n°36